

Soutien important du CJB à l'Association Stand'été

Durant sa séance plénière du mercredi 29 août 2018, le Conseil du Jura bernois (CJB) a octroyé ou préavisé **29 subventions** pour divers projets dans les domaines du sport, de la culture et de la protection des monuments historiques pour un montant total de **860'370 francs**.

Subventions culturelles

Subventions de projets

Après avoir fait l'impasse sur l'édition 2017, Stand'été prépare activement son prochain millésime, qui se déroulera du 22 juin au 6 juillet 2019. Le festival se tiendra sous la même forme que l'édition précédente, avec deux semaines de spectacles. Il présentera un opéra de Mascagni, « Cavalleria Rusticana », dirigé par Facundo Agudin. Il sera joué à cinq reprises, dont une représentation pour les écoles de Moutier. Il présentera par ailleurs la création tout public « Les tableaux d'une exposition », élaborée pour les deux écoles de musique du Jura (EJCM) et du Jura bernois (EMJB) et basée sur la partition de Modest Moussorgski. De nombreux autres spectacles seront également proposés. La programmation définitive est en voie de finalisation. Une subvention de 175'000 francs a été allouée à ce magnifique projet.

Le programme 2018-2019 de l'Ensemble vocal d'Erguël propose deux projets, le premier étant la production de la « Petite messe solennelle » de G. Rossini. Ce projet consiste à reprendre l'œuvre pour la présenter à la Collégiale de Saint-Imier, qui, par son acoustique, se prête particulièrement bien à cette musique romantique délicate. Le deuxième projet proposé porte sur une création du compositeur écossais John Mortimer. Cette création intitulée « The Song of Man » sera dédiée à Philippe Krüttli, qui quitte le chœur après 27 ans passés à sa tête. Elle sera d'abord présentée à Saint-Imier, puis à Moutier et à Edimbourg. Une subvention de 25'000 francs a été octroyée pour ce projet de haute facture.

L'association visarte.jura reçoit pour sa part une subvention de 5'000 francs pour l'organisation de sa 17^{ème} Biennale, qui aura une nouvelle fois lieu aux Fours à Chaux de Saint-Ursanne. Cette année encore, l'exposition fait la part belle aux artistes du Jura bernois et de Bienne.

L'UECS reçoit une aide financière de 7'500 francs pour les projections scolaires dans le cadre du festival Delémont-Hollywood, lesquelles permettent chaque année à plus de 5'500 élèves, dont 1'100 du Jura bernois, de découvrir le cinéma et le cinéma suisse en particulier.

Pour le mois d'août, le Conseil du Jura bernois a par ailleurs octroyé des garanties de déficit :

- à Robert Torche pour la mise en œuvre de la pièce multimédia « Ville Vache Cloche » à Londres dans le cadre du festival Art Night, à hauteur de 500 francs ;
- au Duo Oxybar pour un concert lyrique avec l'Ensemble Galitzine, à hauteur de 4'000 francs ;
- à l'association Cultura Bellelay pour la célébration à Moutier du tricentenaire de la sonnerie de Bellelay, à hauteur de 500 francs.

Subventions conjointes Jura bernois – Bienne

Les Editions Alphil, basées à Neuchâtel, s'attèlent à la traduction en français de l'ouvrage « Wirtschaftsgeschichte der Schweiz im 20. Jahrhundert ». Il s'agit d'une synthèse sur l'histoire économique de la Suisse au 20^{ème} siècle qui prend en compte les principaux travaux réalisés ces 40 dernières années par la recherche en histoire économique et sociale. La publication est dirigée par Patrick Halbeisen, Margrit Müller et Béatrice Veyrassat. Le CJB soutient ce projet à hauteur de 1'000 francs, montant auquel il faut rajouter une aide de l'Office de la culture du canton de Berne (OC), via le CAF.

Le groupe de rock/métal Violette est basé dans le Jura bernois et est composé de cinq musiciens dont trois membres résident dans le Jura bernois, un à Bienne et un dans le canton du Jura. Le groupe est actif dans la région depuis dix ans. Il sort son deuxième album, qui compte onze titres. Le CJB soutient ce projet à hauteur de 2'000 francs, montant auquel il faut rajouter une aide de l'Office de la culture du canton de Berne (OC), via le CAF.

Le Cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'Emulation œuvre depuis des années à la recherche et à la publication historique dans le Jura, le Jura bernois et à Bienne. La publication de deux ouvrages, un s'adressant au grand public (en français) et un scientifique (en allemand) s'inscrit dans la mise en valeur des recherches historiques fondamentales de leur région. Le CJB soutient ce projet à hauteur de 12'000 francs, montant auquel il faut rajouter une aide de l'Office de la culture du canton de Berne (OC), via le CAF.

Subventions annuelles

Le Conseil du Jura bernois a octroyé deux subventions annuelles durant le mois d'août, pour un montant total de 35'000 francs, aux institutions suivantes :

- Fondation Ankli pour le martinet ;
- Fédération du Jura bernois des Sociétés de Théâtre amateur (FJBSTA).

Subvention croisée avec le Fonds de loterie

Le CJB a préavisé favorablement à l'intention du Conseil-exécutif une subvention d'un montant de 190'000 francs en faveur de la Fondation de la Reine-Berthe de Saint-Imier, prélevée sur le Fonds d'encouragement aux activités culturelles (FEAC), pour la muséographie du nouvel espace des Troupes jurassiennes ainsi que celle liée au réaménagement de l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier, montant auquel il faut ajouter la contribution de 204'000 francs mentionnée ci-après, prélevée pour sa part sur le Fonds de loterie (voir page 2).

Subventions du Fonds du sport

Acquisition de matériel sportif

Le CJB a versé cinq subventions dans le domaine de l'acquisition de matériel sportif :

- au Hockey-Club de Saint-Imier, à hauteur de 3'380 francs ;
- au Hockey-Club de Moutier, à hauteur de 1'890 francs ;
- au Hockey-Club de Tramelan, à hauteur de 1'980 francs ;
- à la Bordée de Tribord de La Neuveville, à hauteur de 4'540 francs ;
- au Club sportif de Belprahon, à hauteur de 1'180 francs.

Manifestations sportives

Le CJB a versé six subventions dans le domaine des manifestations sportives :

- à la Fédération suisse de gymnastique de Tavannes pour l'organisation de la journée des Gyms Hommes & Séniors, à hauteur de 2'000 francs ;
- à l'Association Moutier Trail pour l'organisation du PoP'uP run, à hauteur de 5'000 francs ;
- à l'Association Arc et forêt de Tavannes pour l'organisation du concours de tir à l'arc en forêt, à hauteur de 5'000 francs ;
- à la Société de cavalerie de Tavannes et environs pour l'organisation du concours hippique d'automne 2017, à hauteur de 5'000 francs ;
- à l'Haltéro-Club de Tramelan pour l'organisation du Championnat bernois, à hauteur de 2'000 francs ;
- au Boccia Club de Corgémont pour l'organisation du Grand Prix de Corgémont, à hauteur de 2'000 francs.

Construction et remise en état d'infrastructures sportives

Une subvention, pour un montant de 8'800 francs, a été versée à la commune mixte de Valbirse pour la réalisation d'un terrain de beach volley et de vélo trial.

La municipalité de Moutier reçoit une subvention à hauteur de 119'000 francs pour la rénovation du stade Henri-Cobioni.

Cours

Une subvention, pour un montant de 8'770 francs, a été versée à l'Association de football Berne/Jura pour des cours organisés durant l'année 2017.

Mesures particulières de promotion du sport

Une subvention, pour un montant de 9'930 francs, a été versée à l'Association Jurassienne de Football pour l'organisation du Championnat suisse élite 2017-2018 des équipes M12 – M15.

Subventions du Fonds de loterie

Dans le cadre du Fonds de loterie, le CJB a préavisé favorablement à l'intention du Conseil-exécutif deux subventions ce mois-ci :

- Un montant de 204'000 francs en faveur de la Fondation de la Reine-Berthe de Saint-Imier pour la création d'un espace muséal dédié aux Troupes jurassiennes et pour le réaménagement de l'exposition permanente du Musée de Saint-Imier (subvention conjointe avec le FEAC – voir page 1) ;
- Un montant de 18'400 francs pour diverses restaurations dans le cadre de la protection des monuments historiques.

Informations

Secrétariat général du CJB : 031 633 75 73